VERSAILLES

Archiviste chargé des publics

Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Direction concernée	Domaine d'activité	Service concerné
Direction des Affaires Culturelles	Culture, arts et techniques du spectacle et patrimoine	Service des archives communales

Catégorie du poste	Poste ouvert aux	Type de poste
Catégorie B	Contractuels	Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Archiviste en charge des missions prioritaires d'accueil et de médiation, participation au traitement scientifique, à la diffusion et à la valorisation des ressources du service.

Missions principales :

- conception/mise en œuvre des différentes actions de médiation auprès des publics et collaboration aux expositions du service (recherches documentaires et montage, supports de communication et diffusion, accueil des groupes et visites commentées)
- référent du site Internet des ACV et des pages archives sur le site de la ville, et gestion de la page Facebook du service.
- participation aux permanences d'accueil et d'orientation des lecteurs en salle de consultation.

Missions ponctuelles

- responsable du traitement archivistique des collections figurées et des fonds audiovisuels (logiciel Mnesys), en lien avec les archivistes en charge des fonds modernes et contemporains

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- participation aux réunions de travail de la DAC (médiation, site internet, ….)

Votre profil

Formation

- Formation supérieure en archivistique (diplôme de Master 2 ou DESS)

Expérience

- Expérience sur un poste similaire

Savoir-faire

- Compétences en matière de médiation du patrimoine
- Maitrise de l'informatique documentaire et des nouvelles technologies
- Connaissance du traitement des fonds figurés et audiovisuels
- Maitrise du domaine législatif et règlementaire des archives

Savoir-être

- Aptitudes relationnelles et goût pour le contact avec le public
- Discrétion, rigueur et méthode
- Capacité à travailler en équipe

Conditions d'emploi

Cycle de travail

- Poste à 36 h/ semaine (sur 4 jours)

Contrainte(s) liée(s) au poste

Remplacement d'un an (congé parental)

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d’adhérer à la Caisse d’Entraide (prestations sociales et loisirs)